

Aperçu du processus

Le rôle de proposant

Le processus de candidature s'échelonne sur plusieurs étapes, chacune comportant certaines exigences afin que l'évaluation des membres potentiels soit juste et équitable. Le proposant, qui soumet le dossier de candidature, y joue un rôle important.

Les personnes pouvant soumettre une candidature sont :

- Les membres de la SRC
- Les membres institutionnels de la SRC

Le proposant détermine la discipline du candidat. Si le candidat effectue des recherches multidisciplinaires, le proposant choisit la discipline la plus pertinente. Le choix de la discipline par le proposant est essentiel étant donné que les disciplines sont regroupées en neuf comités de sélection divisionnels (décrits ci-dessous) qui entament le processus de sélection.

Les disciplines sont les suivantes :

Académie des arts, des lettres et des sciences humaines

- Architecture/Urbanisme
- Arts et traditions populaires/Ethnologie
- Bibliothéconomie/Archivistique
- Création littéraire
- Études classiques
- Études médiévales
- Études régionales
- Études religieuses
- Histoire
- Histoire de l'art
- Histoire et philosophie des sciences
- Langues/Philologie
- Les arts
- Linguistique
- Littérature
- Musicologie
- Philosophie/Ethique
- Théologie

Académie des sciences sociales

- Administration/Gestion
- Anthropologie/Archéologie
- Criminologie
- Démographie
- Droit
- Économique
- Éducation
- Géographie
- Journalisme
- Psychologie
- Relations industrielles
- Science politique
- Sociologie
- Travail social

Académie des sciences

- Biologie animale
- Biologie moléculaire et génétique
- Biologie végétale
- Chimie
- Mathématiques et sciences informatiques
- Microbiologie et biochimie
- Physique
- Sciences appliquées et génie
- Sciences astronomiques
- Science de l'atmosphère
- Sciences de l'océan
- Sciences de la terre
- Sciences médicales